

**JOURNÉES D'ÉTUDE ANNUELLES
DU CDI**
LUNDI 10 MARDI 11
DECEMBRE
PARIS 2018

Les pratiques thérapeutiques en orthophonie adaptée

La rééducation neuromotrice est centrée dans l'analyse théorétique proposée aux professionnels de Paralytic Cérébrale (MC et Polyhandicap). À notre connaissance, il n'existe pas à ce jour de guide de pratique clinique de rééducation motrice pour la PC permettant de recommander ou au contraire de déconseiller telle ou telle pratique. Cela s'explique par ces pratiques rééducatives d'avancer, de s'arrêter en fonction des apports des neurosciences issues de la recherche fondamentale et clinique et de notre culture sociale. D'autres facteurs influencent ces pratiques tels que l'économie (mesure essentiellement quantitative de l'efficacité, absence de recrutement...), les techniques (appareillage ou respiratoire), la rééducation, rééducation intensive, rééducation robotisée.

Quelle est la place des personnes concernées et de leurs familles dans la choix de nos pratiques ? Pour y voir plus clair, nous proposons aux intervenants, la qualité de l'évaluation clinique, la formulation des objectifs, le développement de nos compétences.

Ces deux journées seront l'occasion de partager nos expériences et de justifier nos pratiques dans le but d'améliorer la qualité de notre accompagnement thérapeutique.

Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur
Ministère de la Santé et des Solidarités
Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Énergie

Comité des Inscriptions Institut Motricité Cérébrale
19525107@institutmotricitecerebrale.org

Journées organisées en partenariat avec le CDI et l'Institut Motricité Cérébrale référencé **DIFFICILE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° organisme formateur Institut Motricité Cérébrale : 11 75 28 443 75
Association loi 1901 - Siret n° 41367074600010
Organisme DPC 3100 inscrit au Datadock
www.institutmc.org

Journées d'étude annuelles du CDI
Les 10 et 11 décembre 2018
Centre de Conférences - 69 bis rue Boissière 75016 Paris

Contact inscriptions Institut Motricité Cérébrale
E-mail : secretariat@institutmc.org - www.institutmc.org
217, rue Saint Charles, 75015 Paris
Tél : 01 45 58 51 37 - Fax : 01 44 26 07 89

Les deux déjeuners sont pris en charge par l'organisation

- Avant le 1^{er} octobre : 340 €* Après le 1^{er} octobre : 370 €*
 Formateur Institut Motricité Cérébrale : 200 €*
 M. Pr

* Règlement • par chèque libellé à l'ordre de l'Institut Motricité Cérébrale
• par virement : **IBAN** FR22 2004 10100 1241 82395X03 305 - **BIC** PSSTFRPPSCE

Pr Dr Mme M.

NOM

Prénom

Fonction

Service

Etablissement

Adresse
professionnelle
complète

Code postal

Ville

Tél.

Mobile

Fax

E-mail
Indispensable

Adresse
facturation
si différente

Cette pré-inscription s'entend dans la limite des places disponibles, et est validée par la réception d'un courrier de confirmation. L'Institut motricité cérébrale se réserve le droit de reporter l'événement en cas de force majeure. Toute annulation après le 4 décembre 2018 entraînerait le paiement intégral de la participation et ne saurait donner lieu à un remboursement total ou partiel.

Les informations nominatives recueillies sur ce document font l'objet d'un traitement informatisé par et pour les besoins de l'Institut Motricité Cérébrale. Conformément aux dispositions de la loi informatique et libérées du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations vous concernant par fax au 01 44 26 07 89, par courriel à secretariat@institutmc.org, par courrier à Institut Motricité cérébrale, 217 rue Saint-Charles 75015 Paris.

INSCRIPTION PROFESSIONNELLE :
Cachet, date et signature du responsable

INSCRIPTION PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLE :
Signature du participant



INSTITUT

MOTRICITÉ CÉRÉBRALE

Formations en infirmière cérébrale et polyhandicapés
(paralysie cérébrale)